

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Association Bordeaux Aéroparc - Adhésion de la Communauté Urbaine et désignation de son représentant - Adhésion - Désignation - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux Aéroparc, créée en juin 2007, a pour objet de promouvoir et de faciliter par tous les moyens, la conception, la réalisation et l'animation sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux, au cœur du pôle industriel, d'un parc d'activités technologiques dédié à l'Aéronautique, Spatial et Défense et aux technologies connexes, de niveau international, et à y attirer des activités de haute technologie.

Ce parc dénommé Bordeaux Aéroparc s'étendra sur le territoire des communes de Mérignac, Le Haillan et Saint – Médard en Jalles.

L'action de Bordeaux Aéroparc passera par la mise en synergie des industriels, des responsables de formation, des chercheurs, enseignants, des collectivités locales et des associations de développement économique.

Cette action, qui s'inscrit dans le cadre plus large du Pôle de compétitivité Aerospace Valley, étant structurante pour l'agglomération bordelaise, la CUB a pris la décision d'y participer en qualité de membre fondateur.

Elle doit dans ces conditions s'acquitter du versement d'une cotisation annuelle, fixée par le conseil d'administration du 21 janvier 2008 à 50 €, pour l'année 2008.

En sa qualité de membre fondateur de cette structure, elle doit être représentée au sein du Conseil d'administration dans le collège des collectivités locales, conformément à l'article 5 « membres de l'association » des statuts de l'association.

La composition de cette instance est fixée à l'article 14 de la façon suivante :

- un Président d'honneur, membre de droit, Président du Conseil Régional,
- un collège des collectivités avec les 6 membres fondateurs (1 par collectivité)
- un collège des partenaires industriels et socio-économiques, 3 membres fondateurs et 7 membres élus
- un collège formation, recherche et enseignement supérieur : 1 membre fondateur et 1 membre élu.

Il convient, en conséquence, de procéder à la désignation du représentant de la Communauté Urbaine au Conseil d'Administration de cette association.

Dans ces conditions et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **Adhérer** à l'association Bordeaux Aéroparc en qualité de membre fondateur,
- **Désigner** M. _____, pour siéger au Conseil d'Administration de l'association Bordeaux Aéroparc,
- **Autoriser** le versement de la cotisation annuelle, fixée pour l'année 2008 à 50 €.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours au chapitre 011, article 6281, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Désignation de M. ANZIANI

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JUIN 2008

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2008

M. JEAN-JACQUES BENOIT